



Référence : 2023 06 - accompagnement individuel ALPST (FI 2023)

CAHIER DES CHARGES

APPEL A PRESTATAIRES POUR UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Accompagnement individuel

Accompagnement proposé et cofinancé par le DLA 90

Les propositions de réponse à cet appel d'offres devront être adressées par voie postale ou électronique à l'attention de la chargée de mission DLA **au plus tard le lundi 11 septembre à 18h**. Le choix du prestataire retenu se fera dans les 7 jours maximum à compter de la date de fin de l'appel d'offre.

Merci de nous faire savoir si vous souhaitez répondre à ce cahier des charges, afin que nous puissions vous envoyer le diagnostic complet associé.

MIFE DLA 90

Gaëlle Mougel – Chargée de mission DLA

BP 90159

Place de l'Europe

90003 BELFORT CEDEX

gaelle.mougel@mife90.org

Complément d'informations disponible par téléphone au 06 13 94 00 73 et par mail.

Avec le soutien financier de :



Cofinancé
par l'Union
européenne



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE





1. Contexte

Dans le cadre du soutien aux activités d'utilité sociale créatrices d'emplois sur le Territoire de Belfort, le Dispositif local d'accompagnement, porté par la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi, a reçu pour mission de favoriser la consolidation économique des structures du territoire développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois.

A cette fin, le DLA souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures en leur proposant un accompagnement sur-mesure, pragmatique et opérationnel, impliquant la mobilisation des responsables autour de la consolidation de leurs activités et de la diversification de leurs ressources, en les conseillant et en les dotant d'outils pertinents et adaptés à leur situation spécifique.

2. Destinataire de l'accompagnement

L'ALPST est une association née en 2007 de la volonté de trouver des moyens de garde pour les enfants et de préserver les écoles menacées alors de fermeture. L'accueil se veut être familial pour le bien-être des enfants, mais aussi pour les parents qui peuvent partir travailler en sachant leurs enfants bien dans la structure.

L'association ALPST a décidé une ouverture large de son accueil pour répondre aux besoins des familles. C'est un centre de loisirs ouvert aux enfants de 3 à 18 ans. Son but est d'accueillir des enfants en dehors du temps scolaire, de proposer des séjours, des sorties, d'organiser des manifestations et de proposer un service de restauration le midi. Les animations proposées se veulent ludiques, éducatives et riches de valeurs défendues par l'association.

L'association subit quelques difficultés dans divers domaines qui peuvent mettre en péril sa viabilité sur du long terme:

- Difficultés de recrutement
- Difficultés à faire connaître l'association et ses activités
- Activités en baisse depuis le COVID, baisse du chiffre d'affaires, sites déficitaires en 2022
- Modèle économique reposant à 70% sur le CA, pas ou peu de subventions des collectivités
- Manque de partenariat avec les acteurs locaux

....

L'association doit revoir ses orientations stratégiques si elle veut rester pérenne.



3. Présentation de la mission

la présente consultation a pour objectif de sélectionner un prestataire spécialisé pour accompagner l'association dans son besoin d'appui sur ces différentes étapes :

- Réalisation d'un diagnostic territorial et analyse du besoin du territoire

Etat des lieux qui recense, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes, les enjeux et besoins du territoire d'implantation et de rayonnement de l'association.

- Stratégie marketing

En fonction des résultats du diagnostic territorial, définir la stratégie marketing 4P :

- Produits : quel(s) centre(s), quelle mutualisation possible entre les centres? Quelle(s) activité(s) à favoriser ou à restreindre ?
- Prix : étudier la politique de prix de l'association par rapport aux concurrents
- Positionnement : découlant de l'étude territoriale précédente
- Communication : ciblée et efficace

Puis déclinaison en plan d'actions stratégique

- Partenariat/ réseau : augmenter l'ancrage local et le rayonnement

Consolider les partenariats existants et développer de nouveaux partenariats : identifier les structures avec lesquelles des actions peuvent être mises en place.

Développer les partenariats avec le maillage territorial (Communauté de communes, mairies, CAF, autres acteurs locaux...), représentation des intérêts de l'association auprès des élus locaux et mieux se faire connaître auprès d'eux, préparer un argumentaire.

Précisions sur le cadrage de la mission d'accompagnement :

L'accompagnement se fera en plusieurs temps :

- Rencontres avec les acteurs : salarié, président, membres du CA...
- Analyse documentaire
- 1 temps de restitution en bureau /CA

Quelques points clefs de méthode à respecter :



- Créer un groupe de pilotage de l'accompagnement DLA
- Valider chaque phase en bureau
- Consulter les « clients », les partenaires, les financeurs
- Proposer des outils opérationnels clairs et réalistes et une vision prospective fédératrice
- Procéder à l'animation d'une succession d'entretiens, d'ateliers et de séances plénières et à la rédaction de synthèses visant à :

1. assurer une écoute et une compréhension mutuelle des besoins de chacun,
2. faire surgir toutes les solutions possibles
3. déterminer les actions qui les rendront effectives.

4. Modalités d'intervention

Durée indicative de l'intervention :

→ Dans le cadre de la mission de ALPST, le DLA 90 préconise un accompagnement individuel de 6 à 7 jours à partir de septembre / Octobre 2023 .

Le coût de la mission sera précisée toutes taxes comprises. (ainsi que frais de mission et de déplacement inclus).

Compétences attendues :

- Bonne connaissance du fonctionnement d'une association et méthode communication et marketing
- Compétences en accompagnement stratégique, projet associatif, modèle économique
- Pratique de l'ESS et accompagnements de structures
- Expertise méthodologique en définition et structuration de projet

Les comptes rendus seront régulièrement envoyés à la structure accompagnée, ainsi qu'en copie à la chargée de mission DLA. Le prestataire prévoira une restitution de l'accompagnement.

La mission sera évaluée au moyen d'indicateurs tels que le temps passé (fiches de présence), les contacts rencontrés, les difficultés rencontrées et les résultats.

Les informations sur le déroulement de la mission, le calendrier mis en œuvre, les modalités de l'intervention, les résultats ou avancées ayant pu être réalisés, les points de blocage ou les difficultés ayant pu être rencontrés devront figurer dans le rapport final ou le reporting final.

Important ! Les logos concernant le DLA et ses financeurs seront inclus dans tous les documents utilisés lors de la mission. (se referer à la chargée de mission DLA pour les obtenir)

5. Modalités de remise de la proposition



Les propositions devront donc comporter :

- ✓ Une note méthodologique répondant aux différents points du cahier des charges, ainsi qu'une reformulation de(s) problématique(s)
- ✓ Les attentes concernant la structure bénéficiaire (interlocuteurs, documents de travail,...), les réseaux
- ✓ La mise en évidence des éléments de sortie (livrables)
- ✓ Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention (grandes étapes avec détail des journées et coûts afférents, durée)
- ✓ Les compétences mises à disposition pour le déroulement de la mission, avec présentation de chacun des intervenants auprès de la structure
- ✓ Les éléments d'identification de l'entreprise de conseil (identité, statuts, coordonnées, organigramme et CV des consultants intervenants ; précision quant à une éventuelle sous-traitance, sa nature et les garanties qui y sont attachées ; qualification, habilitation AMI, labellisation, certification, agréments, etc. ; références et réalisation de prestations similaires, conditions de propriété intellectuelle des éléments liés à la mission)
- ✓ Le détail du nombre de journées et les coûts afférents pour chaque étape de l'accompagnement, les frais de mission et de déplacement sont inclus. Les tarifs seront présentés TTC, ou nets de taxe
- ✓ Les références du ou des prestataires dans le domaine ou projet de l'association

Elles seront examinées par la chargée de mission DLA et la structure dans un délai de 7 jours suivant la date de fin de dépôt des propositions. Les propositions incomplètes ou non conformes ne seront pas examinées.

[6. Annexes sur demande par mail auprès de la chargée de mission DLA](#)

- **diagnostic complet de la structure** réalisé par la chargée de mission du DLA et partagé par le comité d'appui du DLA à : gaelle.mougel@mife90.org